

Attention, le diagnostic doit être fait par une équipe pluridisciplinaire de médecins.

DÉFINITION

LA DYSLEXIE SE DÉFINIT COMME UN TROUBLE DURABLE DE L'ACQUISITION ET/OU DE L'AUTOMATISATION DE LA LECTURE. LA LECTURE DE L'ENFANT DYSLEXIQUE N'EST PAS FLUIDE ET FONCTIONNELLE. CELLE-CI NE LUI PERMET PAS D'ACCÉDER À L'INFORMATION ET À LA COMPRÉHENSION.



Évaluation diagnostique en début d'année.

Dossier de l'élève à consulter dans l'établissement.

Dossier du GEVASCO, dans le cas d'un handicap reconnu par la MDPH qui délivre le PPS de l'élève.

La dyslexie peut provoquer

- > **La dysorthographe** (trouble de l'acquisition de l'orthographe).
L'élève ne transcrit pas la correspondance graphie-phonie.
Il ne mémorise pas la forme orthographique des mots et les segmente mal. L'élève dyslexique n'arrive pas à mémoriser les règles d'orthographe.
Il ne peut donc pas les appliquer.
- > **La dyscalculie** (trouble de la perception des nombres).
L'élève perçoit mal ce qu'est un nombre, il éprouve des difficultés à dénombrer, à percevoir l'organisation des mathématiques.
Il souffre d'un trouble de mémoire de travail (lire un énoncé, stocker les informations et les comprendre).
L'élève peut souffrir des fonctions attentionnelles et exécutives, il ne peut pas s'organiser et planifier son raisonnement.

Des troubles peuvent y être associés :

- > *Une mauvaise mémoire de travail* qui gêne l'élève dans la compréhension d'une consigne orale.
- > *Une mauvaise mémoire associative* qui ne permet pas à l'élève d'associer rapidement le phonème ou la syllabe aux lettres.
- > *Une mauvaise structuration temporelle et spatiale* (la lecture est lente, fatigante).
- > *Une mauvaise organisation du regard.*
- > *Une faiblesse attentionnelle et/ou exécutive (travail en double tâche).*

> La dyslexie

Aides
apportées

ESS

PPS
si MDPH

PAP

PPRE

LES MÉDIATIONS ET LES ÉTAYAGES > *par l'enseignant*

Instaurer un climat de confiance.

Encourager l'élève qui est régulièrement en double tâche, le rassurer.

Enrôler et accompagner l'élève.

Proposer une pédagogie adaptée à ses besoins et à ses capacités avec de l'étayage et une planification de la tâche.

Dissocier, alléger la charge de l'écrit et se centrer sur la notion à acquérir. Il faut dissocier la lecture des autres apprentissages.

Encourager l'élève à lire, mais pas à haute voix devant toute la classe, cela le mettrait mal à l'aise et en difficulté devant ses camarades.

Alléger, limiter l'écrit, lui lire le/les documents et vérifier qu'il a compris en lui faisant reformuler.

Reformulation orale/écrite (lente, claire, phrases courtes, pictogrammes, images).

Étayage, planifier la/les procédures.

Lui donner un temps supplémentaire pour répondre (tiers-temps).

Favoriser l'oral pour répondre aux questions (enregistrer ses réponses sur tablette si besoin).

Favoriser le travail de la mémoire visuelle ou kinesthésique avec l'utilisation de cartes mentales et/ou de gestes.

Le faire manipuler pour lui faire prendre conscience de ses performances et de ses capacités.

Fournir un résumé avec des tâches essentielles surlignées et d'un répertoire (des mots avec une définition).

Lui permettre de résumer lui-même en utilisant des cartes mentales. Ces élèves ont généralement une mémoire visuelle ou kinesthésique.

Éviter au maximum l'implicite et les expressions au sens figuré (il ne peut pas les comprendre). Il faut être **EXPLICITE** pour éviter l'incompréhension de l'élève.

Le questionner sur « le comment » et non le pourquoi pour qu'il puisse retenir la/les démarches.

> La dyslexie

ÉVALUATION

Supprimer les tâches superflues sans relation avec l'objectif.

Tenir compte de la fatigabilité de l'élève et lui laisser plus de temps pour la réalisation de la tâche. Une progression et une tâche individualisée & différenciée permettent à cet élève d'être en réussite.

La notation et les critères d'évaluation doivent être adaptés. Il est plus judicieux de réaliser une **évaluation par compétences ce qui demande une progression individualisée & différenciée.**

LES MÉDIATIONS > *par l'environnement*

Aménager et organiser la salle de travail en différents espaces d'accueil et zones de travail.

Des outils d'aide visuelle comme un affichage des rappels (fiche d'aide) et du temps (ex. Timer) peuvent favoriser l'apprentissage. Ils permettent aussi à l'élève de travailler en autonomie.

L'affichage en classe de traces visuelles, de pictogrammes et de « pense-bêtes » permet le « souvenir ».

L'affichage des notions dans la salle est essentiel. Cet affichage doit être placé judicieusement et avoir un espace dédié. Il doit être régulièrement changé suivant la progression de l'année afin d'être un soutien pour les élèves en difficultés ou pas.

Le travail sur le souvenir émotionnel permet à l'élève de se remémorer la situation et de favoriser son apprentissage.

Limiter le bruit ambiant qui peut le perturber (parfois l'utilisation d'écouteurs avec de la musique lui permet de se concentrer et de limiter son état de stress).

L'appui d'un camarade « tuteur » peut lui donner un soutien pour la reformulation des consignes ou une explication. L'objectif du camarade « tuteur » n'est pas de faire le travail de l'élève, mais d'être une médiation dans ses apprentissages. De plus, l'élève dyslexique peut être lui-même tuteur d'un autre élève ayant d'autres difficultés pour valoriser l'estime de soi.

Lui fournir un résumé avec les mots de vocabulaire compris, surligner l'essentiel avec lui et réaliser un lexique de vocabulaire. Il faut qu'il puisse fabriquer lui-même son outil répertoire pour qu'il puisse le manipuler. Lui permettre aussi de planifier les tâches grâce à une fiche travaux pour qu'il puisse s'organiser dans le temps.

Le classement des documents personnels : pochette, mots de vocabulaire, fiches d'aide, travaux en cours doivent être accessibles pour lui donner l'autonomie de gérer sa progression.

L'aide d'un(e) AESH peut être envisagée. L'AESH peut aider l'élève à reformuler les consignes ou lui replanifier les différentes tâches à effectuer. Ce soutien personnel est efficace s'il y a un véritable travail d'équipe entre l'enseignant et l'AESH.